

Rapport 2007 de santé au travail

Conclusion commune du Collectif des médecins du travail de Bourg en Bresse

14^{ème} rapport annuel commun d'activité d'un groupe de pairs

Février 2008

Logiques aggravées de domination et déshumanisation

« Mais comment peut-on penser que le monde va pouvoir continuer à tourner comme ça ? »

Un ouvrier

COLLECTIF DES MEDECINS DU TRAVAIL DE BOURG EN BRESSE

Docteurs CELLIER, CHAPUIS, CHAUVIN, DELPUECH, DEVANTAY, GHANTY, LAFARGE, LAUZE

41 Boulevard Voltaire, 01 000 BOURG EN BRESSE-Tel 04 74 21 88 24

L'actualité, en 2007, aura confirmé combien le travail en France est une valeur dilapidée, combien il y a souffrance par atteinte à cette dimension inestimable pour l'identité humaine et pour la santé qu'est le travail.

Deux événements parlent en négatif du travail, de l'intensité de la souffrance liée à sa dégradation :

- *les suicides au travail* sont la crête de l'iceberg de l'immense souffrance au travail, reflet de l'avancée déshumanisante du système.

- *l'impact* du terme de « *la valeur travail* » utilisé dans un sens monétaire et habilement instrumentalisé par certains acteurs politiques, a montré qu'ils avaient touché la population au point sensible de sa douleur alors que les autres acteurs politiques, délaissant leur terrain de prédilection historique, n'ont présenté aucune pensée cohérente sur cette question : tragique erreur aux conséquences redoutables dont ils ne semblent toujours pas avoir tiré les enseignements.

Ces deux événements valident nos constats de professionnels et les conclusions de nos longues analyses de l'état de la santé au travail en France : il y a bien une urgence en terme de prophylaxie mentale avec pour corollaire l'urgence politique à repenser le travail.

Trois autres événements parlent en négatif de l'incurie ancienne et persistante **du système de prévention** et indiquent que les moyens censés être mis à disposition ne sont toujours pas là malgré les effets d'annonce :

- *l'inculpation d'un médecin du travail dans l'affaire de l'amiante*

- *des scandales dans la gestion patronale de services de médecine du travail*

- *une affaire scandaleuse d'atteinte à l'indépendance de médecins du travail*

Donc, 2007 qui est une année riche en événements noirs sur le travail, montre la situation très paradoxale : certes, en apparence on parle du travail, on parle de la souffrance et des suicides, la justice bouge et se penche sur la question mais la vision globale démasque tous les contrastes violents et au bout du compte ce que nous déplorons quotidiennement : la persistance dans l'empêchement structurel à la prévention en santé au travail, le verrouillage du système plus que jamais, ce qui fait qu'on n'avance pas mais on recule.

Deux décennies d'aggravation continue des conditions dans lesquelles travaillent les hommes et les femmes en France, sacrifiés aux logiques de l'accumulation des profits, n'auront pas suffi. La lecture que nous faisons du monde du travail actuel, enrichie de milliers de consultations auprès des personnes au travail, est à ce point dans une telle échelle de gravité qu'il est difficile de décrire la consternation dans laquelle nous sommes. Le contexte détérioré de l'offre politique, en inadéquation complète à traiter la question sociale dont la santé au travail, vient creuser encore plus le fossé sidérant entre les besoins d'humanisation du travail et la poursuite avec arrogance et rapacité de la marche en avant du système, inquiétante et asservissante.

Légitimés par la puissance diagnostique que nous confère la rencontre clinique avec les salariés dans leur réalité, notre Collectif, construit sur l'histoire du monde du travail, s'est forgé de quatorze années de témoignages et d'alertes.

C'est avec stupéfaction que nous voyons, au travers de toutes les souffrances, que nos alertes étaient malheureusement justifiées et à la hauteur des menaces : c'est bien cette crête de gravité qui valide l'indispensable priorisation sur l'alerte, à notre sens véritable défi à notre profession, principal acteur de prévention en santé au travail en France.

Convaincus que nous vivons une situation de violence sociale et morale au travail tout à fait inédite, nous, professionnels de santé au travail, avons le devoir d'en faire l'analyse et de démasquer l'inadéquation d'une réponse politique, qui, à coup de réformes à contre sens des besoins et de l'efficacité, décuple les rouages d'entraînement d'un système qui, finalement, abandonne les salariés et leur santé au déséquilibre de plus en plus profond des rapports sociaux.

Depuis longtemps nous dénonçons le déni de la société face à ces problèmes, nous nous élevons fermement contre le mensonge ambiant qui consiste à toujours minimiser l'importance et les conséquences des mauvaises conditions de travail et qui fait prévaloir une conception erronée sur l'origine des pathologies professionnelles. Tout ceci pour innocenter le véritable responsable : le système économique actuel qui, comme l'écrit l'économiste J.M Harrybey « réduit le travail à une marchandise exploitable ou jetable au gré des exigences de rentabilité financière ». Mais cela il ne faudrait surtout pas le dénoncer, c'est un véritable tabou, une « ligne rouge » à ne pas dépasser sous peine de se faire traiter d'extrémiste ...

LE CHANGEMENT DANS L'ECHELLE DE GRAVITE

Nous ne reprendrons pas nos longs descriptifs et analyses, nous renvoyons à nos rapports précédents ; nous voulons dire ici en quoi nous considérons être à l'acmé d'une situation extrêmement préoccupante pour l'avenir des personnes et de notre société :

-Acme du point de vue quantitatif : parce que massivement tous les corps de métiers sont touchés, même et surtout ceux où habituellement l'investissement est fort. Le paradoxe actuel voudrait que plus on s'implique, plus on est consciencieux, plus cela peut être dangereux pour sa santé.

-Acme du point de vue de la gravité des atteintes : nous devons prendre en charge des personnes extrêmement déstructurées, reprendre avec elles le chemin de ce qui a laminé leur confiance en elles et envers autrui, leur identité professionnelle et finalement leur identité et leur santé. A grand peine, dans nos services eux-mêmes très déstructurés, nous essayons de leur offrir une possibilité d'être écoutées et entendues, **un lieu de relation vraie, ce qui nous disent-elles, est déjà énorme.**

-Acme parce que les réformes et mesures prises, qui n'ont pas voulu tenir compte des réalités des constats et des bilans des professionnels ont entraîné des logiques formalistes et des mots d'ordre qui étranglent encore plus la capacité d'aller dans le sens de la santé. S'agissant du décret de juillet 2004, tant loué à sa sortie, par les hautes instances et d'autres acteurs, comme venant régler les problèmes des Services de Santé au Travail (SST), il était évident – et nous l'avons démasqué - qu'il n'était qu'un écran de fumée pour ne pas toucher aux fondamentaux, dont la mise en place simultanément dans leur ensemble, sont seuls capables d'activer

l'efficacité de la prévention au travail. Malheureusement, non seulement ce décret de 2004 brille par son inefficacité mais il est venu emboliser sérieusement le fonctionnement des SST. Il est clair que cela n'aide pas du tout à penser surtout pour les médecins inexpérimentés. Il se pourrait que cela devienne même un prétexte pour ne pas penser, du fait de la possibilité que cela offre de s'enfermer dans la multiplicité des tâches périphériques ou connexes, comme dans une bulle protectrice, pour fuir **cette terrible réalité extrêmement compliquée, voire « dangereuse » pour le médecin du travail, de s'occuper de la souffrance au travail, sachant qu'il va se retrouver seul et sans les leviers d'action indispensables**. Alors que, par souci de la santé, nous sommes obligés de prioriser nos actions en œuvrant pour éviter aux salariés de basculer dans la maladie mentale ou l'exclusion, notre direction nous demande des comptes parce que quelques visites systématiques se feront avec quelques mois de retard. Il faut voir là le fossé abyssal entre les besoins évalués par les professionnels et la trivialité des logiques comptables qui, par un financement à l'acte, veulent contraindre l'activité médicale à contre-sens de la réalité des priorités diagnostiques. Acmé donc, dans les contrastes du fonctionnement des services qui, comme le déplore le rapport de l'IGAS (Conso-Frimat) 2007, continuent à « fonctionner pour fonctionner » sans la préoccupation des véritables objectifs de santé.

-Acmé des contrastes dans **l'orgie des fausses pistes** dans lesquelles, instances de tutelles et services veulent nous entraîner au mieux dérisoires car tellement parcellaires, au pire véritablement nocives par rapport à l'ampleur et à la profondeur du mal. Dans l'agitation pour masquer le véritable déterminant qui ronge le travail, les professionnels de santé au travail contournent leur mission avec plus ou moins de conviction, n'y arrivent pas et donc s'en prennent les uns aux autres ; ce chaos organisé par la soumission du cœur de la mission aux logiques financières, nous le constatons dans l'ensemble du secteur médico-social ; mais il y a du côté des services de médecine du travail une ancienneté structurelle dans l'empêchement à pouvoir remplir la mission et donc un flou originel dans l'identité professionnelle des médecins.

-Acmé justement parce que les secteurs d'activité qui concernent l'humain sont horriblement mis à mal par les logiques gestionnaires. Nous avons dû intervenir dans des contextes gravissimes de « harcèlement » en cascades, menaces de suicides, caricatures dans l'empêchement au travail, effondrements, démissions de médecins, infirmiers, aides soignants, travailleurs sociaux.

-Acmé dans la violence sociale qui rejaillit sur le médecin : attaques sur la professionnalité, intimidations avec les injonctions manipulatoires car certains employeurs ont bien compris l'innocuité pour eux et l'empêchement pour nous à devoir « se soumettre aux logiques formalistes » : ils ne veulent pas entendre parler de nos rapports sur la santé mentale mais réclament la visite et la fiche d'entreprise, recommencent à contester les demandes d'aménagements de postes, et d'exams complémentaires.

Que les choses soient claires : face à ce problème majeur de santé publique qu'est la souffrance au travail, le médecin du travail (à condition qu'il ait la volonté et la capacité éthique et professionnelle orientée vers l'écoute) est parfaitement à même d'identifier ces situations de souffrance. Mais il est extrêmement difficile, voire impossible, de faire émerger ces questions en vue de les aplanir dans l'espace interne de l'entreprise, compte tenu du contexte ambiant de domination et

d'asservissement. Le médecin du travail se trouve terriblement seul et en danger de représailles s'il persévère. Il en irait tout autrement s'il pouvait compter sur le soutien efficace des acteurs de l'inspection du travail et de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) **légitimés et libérés eux-mêmes de leur enclavement** (voir propositions plus loin) et en s'adjoignant l'aide de tous les acteurs compétents.

-Acmé parce que le contenu du travail se détruit et que **la parole des professionnels est écrasée par le mot d'ordre de soumission aux seuls critères comptables.**

-Acmé parce que le lien social se délite et l'isolement s'aggrave ; de plus en plus de travailleurs sont seuls physiquement ou moralement ; coopérer ensemble pour travailler est considéré comme un signe d'insoumission.

-Acmé parce que massivement les seniors se disent dégoûtés et que les jeunes ne voient pas comment survivre et à plus forte raison, construire un avenir dans ce tissu de non-sens et de violence.

-Acmé dans la vague de précarité : nous faisons des quantités de visites d'embauche de précaires pour lesquelles nous n'avons presque aucune marge de manœuvre tant sur la santé que sur les conditions de travail. L'idéologie de la flexibilité provoque une précarisation des statuts professionnels qui aboutit **à une véritable précarité sociale organisée.** Ces statuts « asociaux » aboutissent à la soumission des salariés ; dans l'espoir de décrocher un CDI, ils sont conduits à tout accepter, notamment en matière d'intensification du travail et de dépassements d'horaires. Ils n'osent pas prendre un quelconque engagement social dans l'entreprise (représentation de personnel, syndicalisation) par crainte des représailles...

Voilà la « modernisation sociale » présentée comme incontournable mais qui n'est qu'une régression vers des pratiques du XIX^{ème} siècle : remise en cause du CDI, dénaturation du Code du Travail, nous y reviendrons.

De cette précarisation, résulte bien **une paupérisation croissante** de nombreuses catégories de salariés même pour ceux qui n'ont pas un statut précaire.

D'après le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (2006), les inégalités sociales s'accroissent en France et pas moins de 20% des salariés se trouvent au dessous d'un seuil de bas revenus salarial (7300€/an).

-Acmé par l'envahissement de nos consultations par les besoins primaires (pouvoir se nourrir et se loger convenablement) qui relèguent bien loin le souci et la prise en compte des conditions de travail. C'est un fait nouveau, de plus en plus de salariés évoquent lorsque l'on aborde leurs « Conditions de Travail », la question de leur salaire trop bas depuis des années (très souvent le SMIC ou un peu mieux...) et sans perspective d'évolution malgré les efforts, les adaptations aux changements, etc... qu'ils consentent à faire. Il en résulte une inquiétude grandissante face à l'augmentation du coût de la vie et un profond sentiment de manque de reconnaissance, voire de mépris à leur égard.

LE DENI CONSUBSTANTIEL DU SYSTEME

2007, c'est aussi pour nous, la violence des contrastes entre nos constats quotidiens de professionnels et les effets d'annonce, les informations tellement tronquées qu'elles désinforment, jusqu'aux totales contre-vérités par rapport aux constats et aux besoins.

1-« Un médecin inculpé dans l'affaire de l'amiante » : *ira-t-on jusqu'à démasquer toutes les responsabilités dans une exigence de vérité ?*

La justice doit faire son métier et dire s'il a enfreint les règles éthiques et professionnelles ; cela ne nous choque pas ; la part médicale de responsabilité existe pleinement et il est hors de question de nier les errements réels dans la profession ; c'est l'histoire de notre collectif d'avoir eu à défendre le cœur de la mission en s'opposant à certains confrères ou au médecin inspecteur régional du travail et cela nous arrive encore. Mais il ne faudrait pas oublier l'hypocrisie institutionnelle de la santé au travail en France et **le compromis sociétal qui fait le lit de tous les dérapages**. Il faut bien dénoncer la très puissante mécanique avec ses multiples rouages (gestion patronale, gestion par l'aptitude, absence de soutiens synergiques) qui verrouille les médecins du travail et qui, si cela ne leur enlève pas leur responsabilité médicale, les transforme néanmoins en parfaits boucs émissaires. Au vu de tels étouffements, on peut affirmer qu'être un médecin de prévention en santé au travail est de l'ordre de la mission impossible. C'est de la responsabilité de la société toute entière qui nous a laissés pendant plusieurs décennies dans une telle situation. Les défaillances, les manquements, les compromissions de tous les autres acteurs de régulation doivent aussi être mis en lumière et dénoncés : les instances de contrôle, l'Inspection du travail, les syndicats de salariés et leurs représentants dans les entreprises, les médias qui ont regardé ailleurs, les « politiques » qui savaient par tous les rapports qui s'accumulaient (dont les nôtres...) et qui n'ont rien fait ou presque. Cela doit se faire dans un objectif de clarification, non pas pour régler des comptes mais afin de reconstruire un véritable système de prévention en santé au travail efficace en France.

Le contraste c'est que le déni d'un siècle qui a fait le lit de l'affaire de l'amiante se reproduit à la puissance « N » touchant tous les métiers et tous les niveaux de hiérarchie au cœur de la santé puisque c'est au cœur de l'impossibilité à un quelconque épanouissement de soi. Nous partageons l'avis consterné de cet historien que nous avons rencontré dans une journée d'étude sur « l'action » où l'impression d'ensemble reflétait une grande frilosité par rapport aux besoins de transformation en profondeur : il a décrit que, déjà à l'époque de la silicose, les français se faisaient étiqueter « **négationnistes** » et étaient mal acceptés lors des réunions du Bureau International du Travail, **du fait de leur déni caricatural du risque**. Il était consterné que, dans un contexte de constats débordants, **un siècle plus tard, rien n'ait changé et que les leçons du passé ne soient nullement tirées.**

2-Retrait d'entreprise à un médecin qui remplit son devoir d'alerte

Nous avons connu ça nous même à plusieurs reprises (dans un cas c'était parce que le médecin demandait des préventions collectives concernant l'amiante !!)

Le Docteur GAROYAN s'est vu retirer l'entreprise qu'il surveillait parce qu'il alertait sur un des problèmes majeurs du monde du travail à savoir la souffrance psychique et la menace des suicides. Il s'est vu reprocher de ne pas participer au faire semblant actuel des divers jeux partenariaux qui ressemblent fort à ces stratégies de contournement pour ne pas aller à la racine du mal. Comment ne pas penser au Comité Permanent Amiante et à son rôle anesthésiant dans l'affaire de l'amiante ! Le médecin inspecteur, imprégné du **prescrit actuel, concentré d'injonctions paradoxales avec pour corollaires des logiques formalistes, véritables stratégies de détournement** pour ne pas s'empoigner des actions de transformation, a sanctionné le médecin qui alertait sur l'essentiel des problèmes de santé au travail, ce qui a abouti à conforter le déni des responsables et a laissé perdurer la maltraitance à autrui. Alors que le système se durcit, c'est un grave élément de perturbation débouchant sur **un véritable renversement des valeurs et des objectifs**. Cela crée des tensions majeures entre professionnels censés coopérer, la fracture qui les sépare passant par le fait qu'ils ont ou non intériorisé le tabou de ne pas « contrarier les employeurs ». En ce qui nous concerne, nous déplorons cette dichotomie qui obère l'efficacité de la prévention en cassant les coopérations. Nous insistons pour dire que **cela est franchement regrettable de ne pas pouvoir compter en toute confiance sur ce soutien, ceci constitue une véritable lacune dans l'action**. Ceci contraste avec la profusion d'études, d'évaluations, de réunions, de conventions, avatars maquillés du système qui prolifèrent d'autant plus qu'ils ne s'attaquent pas à la racine du mal.

3-La casse du Code du travail

Devant toutes ces « affaires » et alors que notre analyse de professionnels est que la coercition est un maillon essentiel pour défendre les plus faibles et les droits à la santé, nous déplorons la volonté de « détricoter » le Code du Travail ; alors que nous réclamons depuis longtemps plus de démocratie sociale dans l'entreprise, il est effarant d'imaginer que le droit pourrait être remplacé par des négociations de gré à gré entre employeurs et salariés quand on connaît les rapports très inégalitaires actuels. **C'est extrêmement révélateur de l'incroyable partialité de certains acteurs politiques qui feignent d'ignorer le grand déséquilibre dans les rapports de force dans le monde du travail.**

4-« Travailler plus »

Très souvent ces derniers mois, les consultations se terminent par une interrogation parfois ironique, souvent très inquiète : « comment pourraient-ils faire pour travailler plus ?? ». Ils sont déjà totalement colonisés par le travail et épuisés ! Les salariés français actuellement « travaillent beaucoup et ne gagnent pas plus ». L'intensification du travail dans les entreprises françaises a produit une explosion de pathologies mais aussi une augmentation de la productivité : le salarié français a atteint maintenant un des meilleurs taux de production horaire du monde ! 71 900

dollars de richesse produite par an, contre 59 100 pour le salarié Allemand par exemple... (Chiffres 2005 du Bureau Américain des statistiques du travail). Selon certains, la loi sur les 35 heures serait la cause de tous les maux actuels mais des statistiques récentes montrent que 15% des salariés en France dépassent 45 heures de travail par semaine et que 19% déclarent devoir travailler « tous les jours » ou « souvent » au-delà de l'horaire de travail prévu et cela sans compensation ni en repos ni en salaire.

Concernant le volume annuel total travaillé, si la France n'est pas dans le peloton de tête, il suffirait de traiter la question du chômage et des temps partiels subis pour apporter une amélioration.

On assiste à une véritable épidémie de troubles musculo-squelettiques (tendinites, mal de dos) liée à une intensification des gestes professionnels dans un contexte de forte pression nerveuse. Ils constituent près de 70% de toutes les maladies professionnelles déclarées et on sait qu'il y a pourtant une sous déclaration et une sous reconnaissance importante de ces pathologies. Rappelons que la France est caricaturale dans les compressions d'effectifs avec de très mauvais ratios en particulier dans le secteur médicosocial (exemple des maisons de retraite : 4 salariés pour 10 résidents en France, 8 pour 10 en Allemagne).

Nous pensons, au contraire que nous sommes dans une « hyper-saturation » des possibilités humaines.

5-L'éloignement de l'âge de la retraite

C'est tout simplement source d'effroi pour les séniors ! Tant cette issue pour échapper à la maltraitance au travail est ce qui fait tenir une grande majorité de séniors.

Toujours dans la violence des contrastes, rappelons que La France a, en Europe, le taux le plus bas d'emploi pour les personnes entre 55 et 64 ans. Cette question du travail des séniors suffit à démontrer combien la France est le royaume de l'hypocrisie car ce taux bas d'emploi des séniors est tout simplement en rapport avec **la culture de sortie précoce** de longue date, si prisée par le patronat et malheureusement avec la bénédiction de nombreux autres acteurs : cette réalité toujours vivace est confortée par l'enquête de l'IFOP, 50% des chefs d'entreprises en France considèrent qu'un salarié est âgé entre 45 et 55 ans et « inutilisable » au-delà !!! On voit bien combien cela contraste avec les discours de ce même patronat ou autres décideurs politiques sur la nécessité de travailler plus longtemps pour « sauver notre système de retraite » alors que les praticiens de terrain constatent quotidiennement combien il est difficile de tenir pour les salariés de plus de 50 ans, **bien au-delà des critères de pénibilité physique traditionnels du fait des contraintes délétères d'ordre psychique**. Il est violent alors de constater dans un nouveau contraste, le peu d'empressement des décideurs (quand ils ne sont pas dans le déni total) de s'occuper de cette question cruciale des conditions de travail des séniors pour les rendre soutenables. Rappelons que les Pays Scandinaves qui nous sont donnés pour modèle, s'occupent depuis longtemps de l'aménagement des postes de travail des séniors et ne brillent pas par les mêmes indices de violence sociale au travail.

6-L'annonce du contrôle patronal se substituant carrément au contrôle de la Sécurité Sociale

Nous témoignons, nous, d'une véritable violence de la sous prise en charge médicale des salariés atteints, dans le mensonge concernant le soi disant trou de la sécurité sociale- qui serait comblé si les employeurs payaient leur dû à l'assurance maladie- et qui n'est aucunement dû à des arrêts injustifiés. On le voit bien, les médecins généralistes prescrivent les arrêts maladie avec parcimonie et réticence ; nous écrivions dernièrement dans une lettre de soutien au SMG (Syndicat de la Médecine Générale) sur la nécessité que les médecins puissent encore prendre soin.

7-Summum du déni : le système ne serait pas ou peu responsable des conséquences délétères qu'il engendre.

« *S'il y a des problèmes, c'est forcément lié aux comportements des salariés* » : nous avons vu, avec effarement, monter en puissance ce discours dans les entreprises. On comprendra notre stupéfaction quand ces procédés sont érigés en dogme par nos responsables politiques. « *Y-a-t-il des problèmes en France ? Cela est dû au comportement des français ! Y-a-t-il des problèmes d'identité ? C'est parce que les français se sont éloignés de la morale, de la religion, c'est du fait de l'insécurité engendrée par les voyous, par l'invasion des étrangers* »... ! **Mais le piétinement de l'identité par le travail dégradé ? Cause majeure de la grave détérioration de la confiance en soi et de l'émancipation d'une bonne majorité de français ?** Au mieux c'est saugrenu de penser des choses pareilles, au pire c'est terriblement subversif d'avancer de tels propos !!!

Et pourtant, compte tenu des constats et des enjeux majeurs, il serait parfaitement justifié de décréter **CAUSE NATIONALE la question de la reconstruction de l'identité au travail en s'attelant sérieusement au travail dégradé et en rendant accessible le « travailler mieux » à tous.** S'il y a justification de l'existence d'un ministère de l'identité nationale, c'est dans ce sens qu'il faut orienter ses actions. Mais bien sûr, il faut compter avec le mur du déni des réalités du système qui fonce en sens inverse avec ses logiques de contrôle de comportements et logiques sécuritaires (quel meilleur révélateur de ce système de pensée que ce projet – mis de côté du fait d'une levée de bouclier – de détecter chez les enfants de maternelle les futurs asociaux !) Il faut aussi compter avec les logiques d'individualisation à l'extrême, **antinomiques avec les règles du vivre ensemble nécessaires à l'enrichissement individuel et collectif et donc contre-productives pour l'intelligence pratique dans le travail.**

8-Nous avons entendu parler d'un projet de civilisation ?

Nous arrivons le matin au travail avec l'oppression de vivre dans une « barbarie montante ».

L'EMANCIPATION HUMAINE EN QUESTION

C'est à partir des constats en négatif que nous avons saisi depuis longtemps quelle place centrale tient le travail dans les repères identitaires de l'être humain et dans ses potentiels d'émancipation. Nous sommes convaincus que le travail un lieu où l'on pourrait construire sa santé s'il était organisé dans des conditions humainement soutenables et si les progrès techniques mis en œuvre dans les entreprises servaient réellement à soulager la peine des femmes et des hommes qui travaillent et non pas à augmenter toujours plus leur productivité. Dans nos sociétés actuelles, le travail constitue pour l'instant le milieu le plus communément répandu où devrait pouvoir se faire l'apprentissage puis la pratique du lien social, véritable savoir vivre ensemble pour la santé des individus et pour le bon équilibre de la société toute entière, livrée, sinon, aux instincts primaires de l'Humain et à la violence. D'ailleurs, il est évident pour nous que tous les désordres constatés dans notre société actuellement, sont massivement en rapport avec la grave dégradation du travail en France depuis une vingtaine d'années.

Cette découverte de la centralité du travail, fondée sur nos propres observations et confirmée par d'autres chercheurs, est à ce point fondamentale que l'on ne peut mesurer quelle avancée en santé publique mais aussi en paix sociale procurerait une humanisation du travail, à remettre l'homme au cœur des organisations et des décisions, les potentiels d'amélioration sont énormes dans ce creuset qu'est le vivre ensemble au travail, le faire ensemble, actuellement fracturés.

NOS PROPOSITIONS

Nous occupons une position d'observateurs privilégiés du monde du travail actuel, ce qui nous donne la légitimité de faire des propositions qui pourraient commencer à faire changer tout ce que nous venons de décrire.

La période que nous vivons se caractérise bien par un progrès extrêmement important de la connaissance de tous les problèmes qui se posent : les rapports, les débats et les colloques ou commissions ad hoc se multiplient. Par contre, face à cette accumulation de constats extrêmement inquiétants, on assiste à une véritable ABOULIE, une absence de volonté sincère de passer à des actions indispensables et urgentes de TRANSFORMATION. Elles sont sans cesse repoussées ou écartées comme « irréalistes », devant l'hyper puissance du Système économico-financier qui sait imposer, lui, sa volonté et ses lois dans le monde du travail. Pourtant, nous pensons que l'on se trompe gravement si l'on s'imagine qu'on peut faire changer la situation sociale actuelle sans s'attaquer à ce « travail dégradé ». Dans une Société qui se veut « de consommation », la rémunération constitue un élément essentiel de cette reconnaissance dans le travail qui est indispensable à tous pour préserver son équilibre mental et entretenir sa motivation. La question du logement, du bien se nourrir sont des besoins essentiels à traiter impérativement mais cela ne suffit pas car nous constatons vraiment combien il est urgent que le travail redevienne une source d'épanouissement. Les suicides n'épargnent pas les cadres qui eux, a priori,

n'ont pas de problème « matériel ». **Le travail est une entité dont la maltraitance représente un mal absolu, toute autre condition étant bonne par ailleurs.**

L'institution Médecine du Travail doit faire l'objet d'une réforme radicale c'est-à-dire qui traite à la racine tout ce qui l'a toujours empêché de remplir sa véritable mission qui est « d'éviter toute altération de la santé du fait du travail ». Il s'agit, premièrement, de mettre fin à la gestion patronale unique des services de santé au travail, dont on a vu très récemment jusqu'à quelles dérives cela peut mener, en mettant en place des Agences de Santé au Travail, pluridisciplinaires et dotées d'un contrôle social beaucoup plus équilibré. **Il s'agit aussi d'en finir avec ce poison constitué par le lien direct financier entre préventeurs et employeurs et sa forme la plus perverse qu'est le mode de financement par cotisation à l'acte et au risque**, au lieu d'opter pour la référence à la masse salariale. Après 60 ans de piétinement des règles démocratiques où l'on aura fait semblant de croire qu'il n'y a pas de conséquence à ce que le patronat soit juge et partie, l'absence de réelle volonté à faire avancer la prévention est démontrée. L'argument du contrôle social dans les conseils d'administration et les commissions de contrôle des Services de Santé au Travail est un trompe-l'œil que tous les débordements et encore les derniers rapports officiels démasquent : qui peut croire que quelques salariés avec des droits et des moyens aussi limités puissent être une vraie contrepartie devant la puissance patronale ?? De même devant cette puissante mécanique qui peut penser que les Commissions Médico-techniques des services puissent avoir un rôle efficace ? **L'indépendance du médecin souvent invoquée est effectivement absolument indispensable mais rajoutons qu'elle n'a de sens que par rapport au but d'efficacité de la prévention en santé au travail ; cette efficacité elle-même est intimement liée à la possibilité d'entrer en synergie avec les autres acteurs que sont les inspecteurs du travail et les inspecteurs de la C.R.A.M, eux-mêmes libérés de leur enclavement et parfaitement légitimés dans leur mission en particulier pour une indispensable coercition : c'est cela le cœur de l'authentique pluridisciplinarité qui doit bien évidemment être complétée par toutes les autres compétences.** Le refus de toucher à ces changements incontournables aboutit aux agitations aussi fébriles que stériles, aux kyrielles d'intervenants, aux conventions en tout genre, aux pluridisciplinarités « alibis », cajolées par le système qu'ils ne dérangent pas. Les acteurs ne se rendent (semble-t-il) pas compte à quel point ils sont l'objet d'un jeu manipulateur qui fera à nouveau d'eux, et probablement encore plus que pour l'affaire de l'amiante, les parfaits « boucs émissaires ».

Il faudrait aussi supprimer la notion médicale d'aptitude au poste de travail qui fait passer à l'arrière plan le rôle pourtant essentiel des conditions de travail du salarié.

Mais on ne voit pas comment cela pourrait changer dans la société et en Santé au travail sans que change profondément le jeu social actuel qui s'est constitué autour d'un ensemble de rouages extrêmement puissants et qui aboutit à une situation beaucoup trop déséquilibrée en faveur de certaines catégories sociales au détriment de la majorité de la population. Seule l'émergence d'une véritable Démocratie Sociale, et non pas le faire semblant actuel, pourrait rétablir un équilibre, conforme au principe de JUSTICE qui fonde nos sociétés et qui est indispensable à leur survie.

Il faudrait d'abord instaurer **un véritable principe d'égalité devant le Droit dans notre société en mettant fin à la trop grande impunité des employeurs** sur les mauvaises conditions de travail. Les POUVOIRS PUBLICS ont très bien su le faire dans le domaine de la violence routière avec tous les moyens adaptés et on en voit les résultats en matière de mortalité sur les routes. Il faut que les lois de la REPUBLIQUE s'appliquent aussi en matière de sécurité et de durée du travail. En particulier les véritables mises en danger d'autrui par des conditions de travail inadmissibles devraient être sanctionnées au niveau que cela mérite en ayant recours à l'arsenal pénal que l'on n'hésite pas à appliquer sévèrement dans d'autres formes de délinquance.

De même, **il est essentiel que la Démocratie ne s'arrête plus à la porte des entreprises.** Aucune relation de travail, notamment hiérarchique, ne peut justifier le non respect de la dignité des femmes et des hommes qui travaillent. Les dispositions du Code Civil qui règlent les rapports entre les citoyens ne doivent pas rester lettre morte dans les relations de travail, quelles qu'elles soient. Les salariés devraient pouvoir s'exprimer dans, et sur leur travail, sans avoir à redouter le pire, notamment lorsqu'ils soulèvent les vraies questions de sécurité ou de conditions de travail qu'ils vivent à leur poste de travail. **Leur pouvoir d'expression et d'intervention doit être augmenté avec la facilitation des espaces de délibération.** Nous affirmons que le salarié-opérateur est bien la personne compétente à écouter et à consulter en premier, pour essayer d'améliorer les conditions de travail qu'il pratique quotidiennement. Enfin, s'il venait à être exposé à des situations trop dégradées ou à des risques professionnels réalisant à plus ou moins long terme une mise en danger de sa personne, il doit avoir la garantie reconnue de pouvoir dire NON, non à l'insupportable, non à l'inadmissible.

La démocratie dans l'entreprise passe aussi par le renforcement de la représentation du personnel. En particulier, les syndicats de salariés, sans négliger les revendications indispensables sur les statuts et les rémunérations, ne devraient plus abandonner les questions des conditions de travail et de santé au travail à l'arbitrage patronal mais, au contraire, les placer dans leurs priorités d'actions. L'engagement dans les CHSCT doit devenir une voie de l'action syndicale aussi prisée que celle du Comité d'Entreprise. Pour cela, **les pouvoirs réels du CHSCT devraient être largement renforcés.** Leurs signalements, leurs alertes, comme celles du Médecin du Travail d'ailleurs, devraient entraîner OBLIGATOIREMENT une prise en considération par la Direction avec engagement précis sur un programme de mesures préventives ou correctrices à mettre en œuvre. **Une extension de l'obligation légale de constituer un CHSCT paraît tout à fait souhaitable.** Pour les entreprises qui ne seraient pas concernées on propose la création de DELEGUES SALARIES formés et dotés d'un statut légal et ayant les mêmes prérogatives pour la prévention des risques professionnels dans un secteur de petites entreprises.

Pour conclure, on peut affirmer que les constats sont faits et largement disponibles en matière de dégradation du monde du travail actuel. Des propositions de solutions existent **il n'est donc plus temps d'aller remesurer l'ampleur du désastre ! Il faudrait passer à l'Action de transformation sans plus tarder !**

Mais nous savons pertinemment que toutes les actions de prévention resteront sans grande efficacité si on ne met pas fin à l'emballement du système productiviste

actuel qui ne fait qu'intensifier toujours plus le travail physique et mental des êtres humains pour obtenir toujours plus de profits.

Ce système qui conduit finalement les salariés à détester ce qu'ils font car ils sont empêchés de faire un travail de qualité dont ils pourraient être fiers.

Finalement, on ne peut que constater que la cause profonde d'un tel aboutissement après une véritable déferlante depuis deux décennies se trouve dans des choix politiques qui légitiment les choix d'organisations de travail dans les entreprises qui vont jusqu'à engendrer la mise en danger des salariés dans leur intégrité physique et mentale. N'oublions pas la tradition française de mauvaises conditions de travail préexistant à la forme actuelle de mondialisation et ses exagérations en terme de prédation et cynisme financiers ainsi que ses frasques spéculatives avec tous les effets délétères qu'elle entraîne.

Seul un projet politique vraiment nouveau en France et en Europe, permettra d'instaurer un autre équilibre social, une véritable démocratie sociale. Il faudra pour cela qu'il soit porteur d'une radicale Alternative Economique au système actuel, qu'il soit basé sur de toutes autres valeurs que la course folle à un enrichissement et une consommation sans fin, qu'il respecte l'HOMME, sa SANTE, et son ENVIRONNEMENT.

« Mais comment peut-on penser que le monde va pouvoir continuer à tourner comme ça ? »

Un ouvrier